



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



COMPTE ADMINISTRATIF 2021
DSP EAU & ASSAINISSEMENT

NOTE PRESENTATION – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – DSP EAU POTABLE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent document répond à cette obligation pour le budget DSP eau potable de la CARF.

1. Le fonctionnement

■ Structure des recettes réelles de fonctionnement

Toutes les recettes sont issues des produits des ventes et prestations de service, elles sont composées :

- Des ventes d'eau aux abonnés ;
- Des ventes d'eau à la Métropole NCA et à Monaco ;

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,8 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (chap 70)	3 749 601,92 €	4 376 063,26 €	2 819 708,88 €	3 815 776,24 €	35,33%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	41 601,96 €	- €	- €	- €	0,00%
Autres recettes d'exploitation	95,00 €	9 913,84 €	59 101,84 €	- €	-100,00%
Total	3 791 298,88 €	4 385 977,10 €	2 878 810,72 €	3 815 776,24 €	32,55%

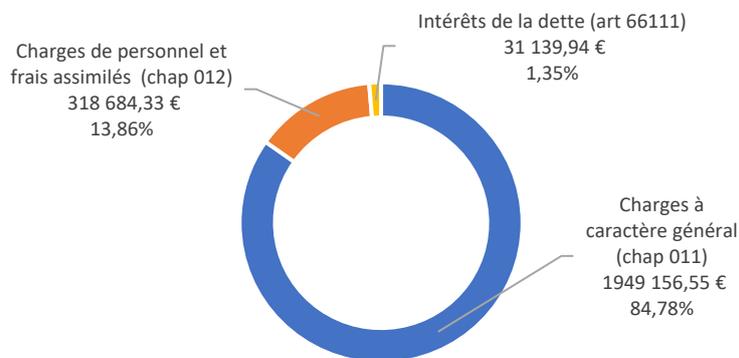
➔ *En synthèse, on constate une augmentation des recettes de plus de 32% en 2021 par rapport à 2020. Elle est liée principalement à un décalage d'encaissement de 2020 sur 2021.*

■ Structure des dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la CARF, notamment et principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général : charges propres à la compétence eau qui se traduit principalement par l'achat d'eau auprès de la Métropole NCA, charges courantes administratives (locations, frais de nettoyage des locaux et fournitures non stockables des locaux, fournitures administratives...);
- Le remboursement des intérêts de la dette.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 2,3 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges à caractère général (chap 011)	1 360 242,28 €	1 659 031,64 €	1 200 978,29 €	1 949 156,55 €	62,30%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	242 915,28 €	577 623,59 €	419 600,00 €	318 684,33 €	0,00%
Intérêts de la dette (art 66111)	72 406,87 €	57 426,49 €	42 258,36 €	31 139,94 €	-26,31%
Autres dépenses de fonctionnement	15 456,27 €	- 5 792,27 €	- 2 068,22 €	- 100,64 €	-95,13%
Total	1 691 020,70 €	2 288 289,45 €	1 660 768,43 €	2 298 880,18 €	38,42%

→ En synthèse, les dépenses de fonctionnement 2021 augmentent de plus de 38% par rapport à 2020. Cette augmentation est la conséquence d'une augmentation de l'achat d'eau auprès de la métropole NCA suite aux problématiques d'alimentation en eau du littoral découlant de la tempête Alex.

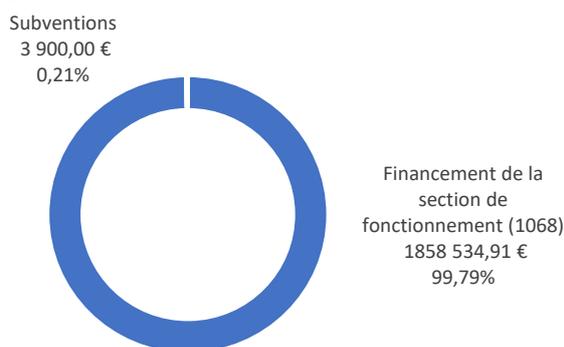
2. L'investissement

■ Structure des recettes réelles d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe, ...)
- L'excédent de fonctionnement affecté en investissement ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1, 8M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Financement de la section de fonctionnement (1068)				1 858 534,91 €	
Subventions	27 000,00 €	176 691,74 €	567 689,86 €	3 900,00 €	-99,31%
Total	27 000,00 €	176 691,74 €	567 689,86 €	1 862 434,91 €	228,07%

→ En synthèse, les recettes d'investissement 2021 correspondent à un financement de la section de fonctionnement.

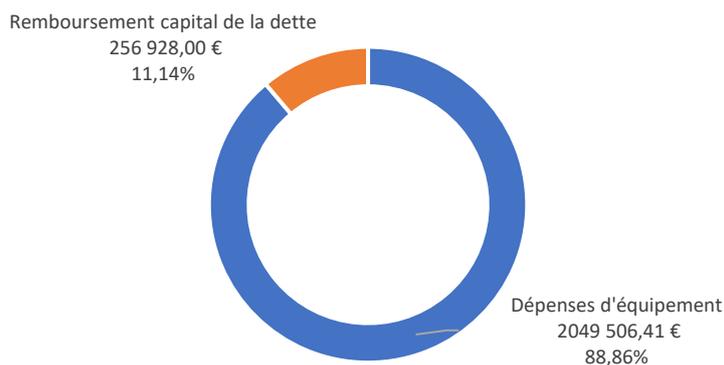
■ Structure des dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;

- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 2,3M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Dépenses d'équipement	1 706 388,01 €	654 507,77 €	1 966 654,18 €	2 049 506,41 €	4,21%
Remboursement capital de la dette	344 959,25 €	352 071,54 €	253 736,53 €	256 928,00 €	1,26%
Total	2 051 347,26 €	1 008 154,30 €	2 220 390,71 €	2 306 434,41 €	3,88%

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

QUOTE PART CARF TRAVAUX REA 2020	762 067,00 €
AMENAGEMENT LOCAUX ANTENNE CARF	438 043,07 €
FORAGES DE SECOURS ROYA	142 376,00 €
HORS OPERATION	135 973,49 €
RENFORCEMENT RESEAU QUARTIER DE L EGLISE	109 193,50 €
TRAVAUX EXT SECURISATION DESSERTTE CANTA-MERLOU	101 873,94 €
MATERIELS LICENCES ET RESEAUX INFORMATIQUES	69 169,00 €
TRAVAUX DIVERS ET IMPREVUS	67 294,57 €
TRAVAUX DE SECURISATION RESERVOIR SERRE	55 437,67 €
PROCEDURE DE REGULARISATION RESSOURCES EN EAU CARF	43 635,00 €
HYDROGEOLOGIQUE BASSIN SOTTO BAOU CH DES REVOIRS	32 144,00 €
DIVERS TRAVAUX RENOUVELLEMENT	24 354,50 €
PROJET CONCERT'EAUX	20 000,00 €
SECURISATION FEEDER MC - GRANGES ST PAUL	12 724,82 €
REQUALIFICATION COEUR DE VILLE LA TURBIE	11 095,00 €
SECURISATION RESERVOIR VIRARON	6 824,56 €
MICRO TURBINAGE RESERVOIR ST MICHEL	6 719,04 €
SECURISATION DESSERTTE AEP VILLAGE CASTILLON	4 106,25 €
RENOUV RESEAU AV J.JAURES RCM	3 700,00 €
AMENAGEMENT LOCAUX RUE ISOLA 2	2 775,00 €

➔ *En synthèse, les dépenses d'investissement 2021 augmentent de presque 4% par rapport à 2020. Cette augmentation montre une accélération des investissements après un ralentissement lié à la crise sanitaire.*

3. Résultats budgétaires 2021

	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	3 399 760,27 €	3 867 082,24 €
Solde d'exécution	467 321,97 €	
Report de l'exercice n-1		5 145 302,79 €
Résultat de clôture	5 612 624,76 €	

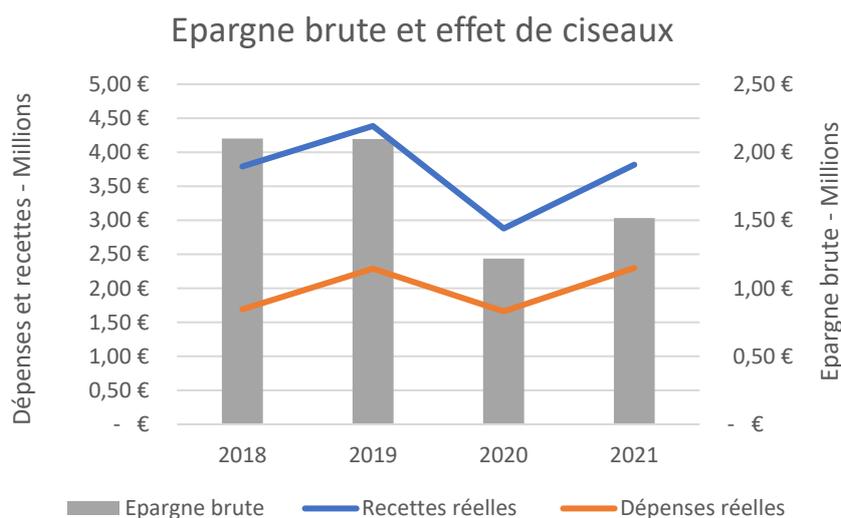
→ En synthèse, les sections de fonctionnement et d'investissement sont excédentaires. Le besoin de fonctionnement étant nul, pour l'exercice 2022, l'excédent de fonctionnement sera affecté librement : soit en recettes de fonctionnement (au 002), soit en investissement pour financer de nouvelles dépenses (article 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Investissement	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	2 357 740,41 €	2 962 434,91 €
Solde d'exécution	604 694,50 €	
Report de l'exercice n-1		1 009 547,42 €
Résultat de clôture	1 614 241,92 €	
RAR à reporter en n+1	1 155 007,49 €	942 292,20 €
Solde des RAR	-212 715,29 €	
Besoin en financement ?	1 401 526,63 €	

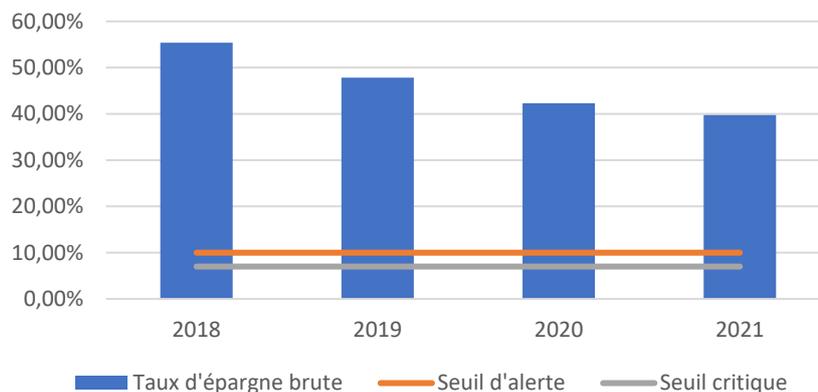
4. Les marges d'épargnes

Evolution des niveaux d'épargne

	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles	3 791 298,88 €	4 385 977,10 €	2 878 810,72 €	3 815 776,24 €
Dépenses réelles	1 691 020,70 €	2 288 289,45 €	1 660 768,43 €	2 298 880,18 €
Epargne brute	2 100 278,18 €	2 097 687,65 €	1 218 042,29 €	1 516 896,06 €
Taux d'épargne brute	55,40%	47,83%	42,31%	39,75%
Amortissement du capital de la dette	344 959,25 €	352 071,54 €	253 736,53 €	256 928,00 €
Epargne nette	1 755 318,93 €	1 745 616,11 €	964 305,76 €	1 259 968,06 €
Encours de dette	1 776 520,11 €	1 450 113,30 €	1 056 952,32 €	803 215,78 €
Capacité de désendettement	0,85	0,69	0,87	0,53



Taux d'épargne brut et seuil d'alerte



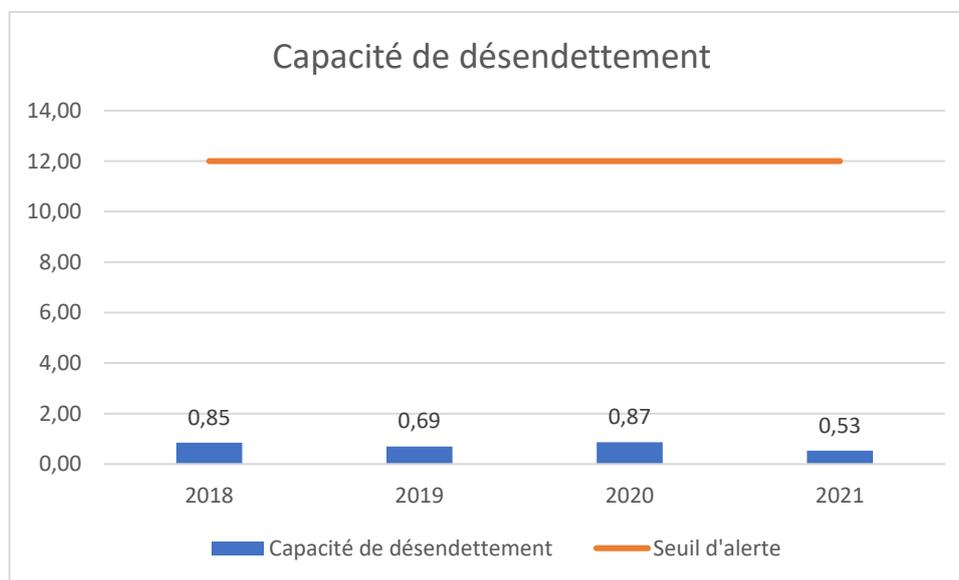
→ En synthèse, même si on constate une diminution de puis 2018 de l'épargne brute du budget DSP eau, cette dernière reste très importante et situation financière très saine permettant de financer de l'investissement.

5. La dette

Au 31/12/2021, l'encours de dette sur le budget DSP eau s'élevait à 546 288 €, soit 2,22 €/abonnés.

L'ensemble des emprunts sont à taux fixe.

Son taux moyen est de 4,27% avec une durée de vie moyenne de 2,3 ans. L'ensemble des emprunts du budget DSP eau potable de la CARF sont classés en 1A selon la classification Gissler c'est-à-dire qu'ils ne présentent aucun risque.



→ En synthèse, la capacité de désendettement de la DSP eau très est satisfaisante (0,53 ans) notamment si on la compare à la durée de vie moyenne des emprunts qui est de 2,3 ans.

NOTE PRESENTATION – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – DSP ASSAINISSEMENT

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent document répond à cette obligation pour le budget DSP assainissement de la CARF.

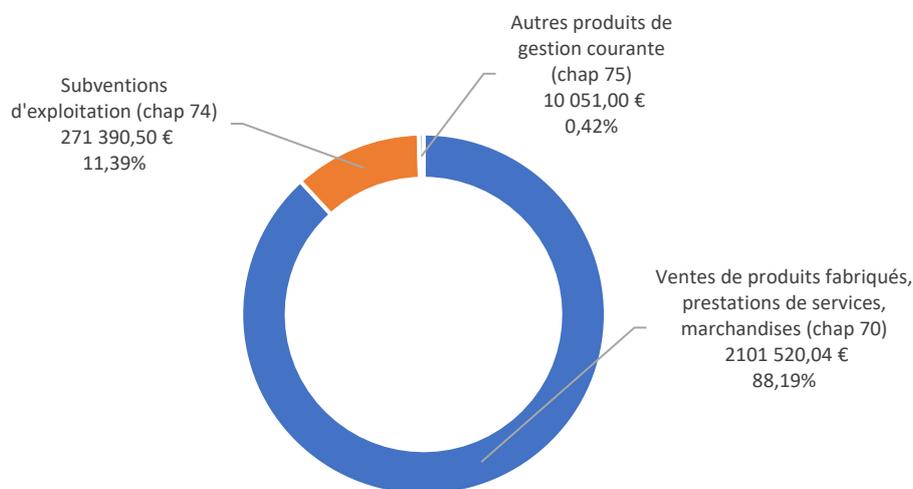
1. Le fonctionnement

■ Structure des recettes réelles de fonctionnement

Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Produits des ventes et prestations : vente d'eau aux abonnés – part assainissement, redevances des contrôles d'assainissement non collectif ;
- Les subventions d'exploitation : primes d'épuration versées par l'Agence de l'Eau ;
- Les autres produits de gestion courante :

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,3 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020 -2021 %
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (chap 70)	975 875,51 €	1 710 631,85 €	2 766 322,70 €	2 101 520,04 €	-24%
Subventions d'exploitation (chap 74)	268 871,98 €	159 882,62 €	237 922,19 €	271 390,50 €	14%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	- €	- €	39 864,49 €	10 051,00 €	-75%
Autres recettes d'exploitation	1 500,00 €	0,00 €	- €	477,22 €	
Total	1 246 247,49 €	1 870 514,47 €	3 044 109,38 €	2 383 438,76 €	-22%

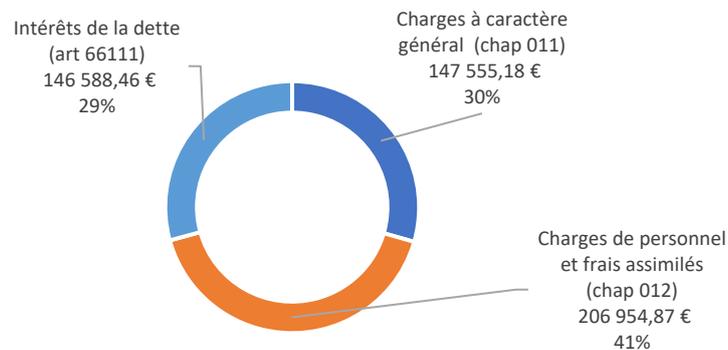
➔ En synthèse, on constate une diminution des recettes de 22% en 2021 par rapport à 2020.

■ Structure des dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la DSP assainissement, notamment et principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général : charges courantes administratives (locations, frais de nettoyage des locaux et fournitures non stockables des locaux, fournitures administratives...), campagnes de contrôle des assainissements non collectifs... ;
- Le remboursement des intérêts de la dette.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 0,5 M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020 -2021 %
Charges à caractère général (chap 011)	226 393,91 €	330 965,25 €	690 881,07 €	147 555,18 €	-79%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	368 300,39 €	340 831,06 €	358 152,00 €	206 954,87 €	-42%
Intérêts de la dette (art 66111)	11 520,01 €	20 160,04 €	179 637,61 €	146 588,46 €	-18%
Autres dépenses de fonctionnement	8 782,04 €	- 160,63 €	50 513,78 €	- 5 967,12 €	-112%
Total	614 996,35 €	691 795,72 €	1 279 184,46 €	495 131,39 €	-61%

→ En synthèse, on constate une diminution des dépenses de 61 % en 2021 par rapport à 2020. Elle s'explique principalement par les derniers effets du passage en DSP en 2020 de l'ensemble des communes du littoral. Principalement, avant le passage en DSP des communes de Saint-Agnès, Gorbio et Castellar, le déversement de leurs eaux usées dans la STEP de Menton, était refacturé par le délégataire pour un montant d'environ 230 000 €. Cet écart est d'autant plus important que sur 2020, deux exercices ont été payés. De plus, la diminution en termes de personnel n'est pas effective mais le résultat d'un calcul faussé de la répartition entre budget principal et budgets annexes pour 2021.

2. L'investissement

■ Structure des recettes réelles d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe, ...)
- L'excédent de fonctionnement affecté en investissement ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 31 845,75 € et en représentent que des subventions.

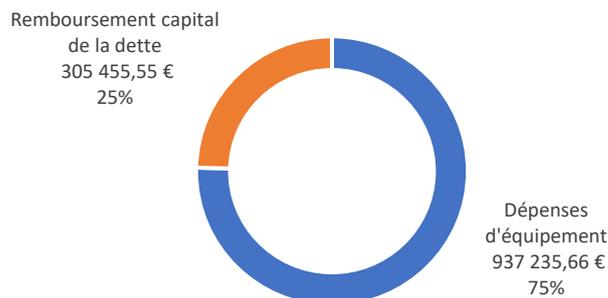
Sur les années antérieures, aucune recettes n'ont été encaissées.

■ Structure des dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 2,3M€. Elles se décomposent de la façon suivante :



	2018	2019	2020	2021	2020 -2021 %
Dépenses d'équipement	353 693,40 €	317 888,76 €	1 270 857,98 €	937 235,66 €	-26%
Remboursement capital de la dette	9 361,98 €	9 830,08 €	299 260,39 €	305 455,55 €	2%
Total	363 055,38 €	327 718,84 €	1 570 118,37 €	1 242 691,21 €	-21%

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

EXTENSION RESEAU EU ROUTE DE LAGHET	377 505,14 €
RENOUV RESEAU EU CORNICHE ANDRE TARDIEU PHASE 2	138 704,74 €
REMISE EN ETAT RESEAU EU ROUTE DE CAP D'AIL	127 436,00 €
RENOUVELLEMENT RESEAU EU PIETRA SCRITA PHASE 2	123 922,11 €
ESCALIERS DE LA MONTEE DES ALPES	63 599,53 €
REMISE EN ETAT RESEAU EU VALLON DES BOSCHIS	43 200,00 €
HORS OPERATION	25 678,18 €
REMPLE EU RUE ST CHARLES MENTON	15 955,00 €
REMISE EN ETAT EMISSAIRE EU CAP MARTIN	9 067,50 €
EU LES VIGNASSES LA TURBIE	7 892,46 €
EXTENS.RESEAU EU CHE DES COLLINES STE AGNES	4 275,00 €

➔ En synthèse, les dépenses d'investissement 2021 diminuent de 21% par rapport à 2020. Cette diminution est le résultat d'un manque d'effectif au sein du service sur l'année 2021.

3. Résultats budgétaires 2021

	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	1 615 131,39 €	2 383 438,76 €
Solde d'exécution	768 307,37 €	
Report de l'exercice n-1		1 404 894,31 €
Résultat de clôture	2 173 201,68 €	

Investissement	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	1 242 691,21 €	1 151 845,75 €
Solde d'exécution	- 90 845,46 €	
Report de l'exercice n-1		983 285,12 €
Résultat de clôture	892 439,66 €	
RAR à reporter en n+1	572 313,26 €	
Solde des RAR	- 572 313,26 €	
Besoin en financement ?	320 126,40 €	

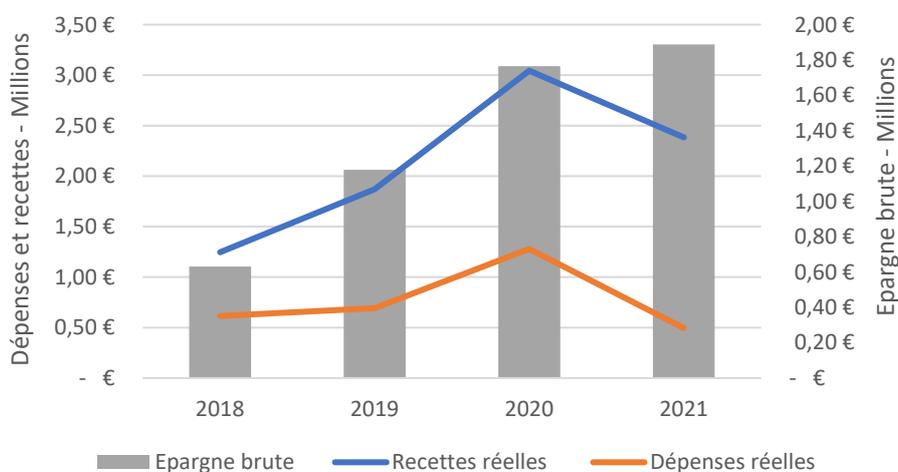
➔ En synthèse, les sections de fonctionnement et d'investissement sont excédentaires. Le besoin de fonctionnement étant nul, pour l'exercice 2022, l'excédent de fonctionnement sera affecté librement : soit en recettes de fonctionnement (au 002), soit en investissement pour financer de nouvelles dépenses (article 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions.

4. Les marges d'épargnes

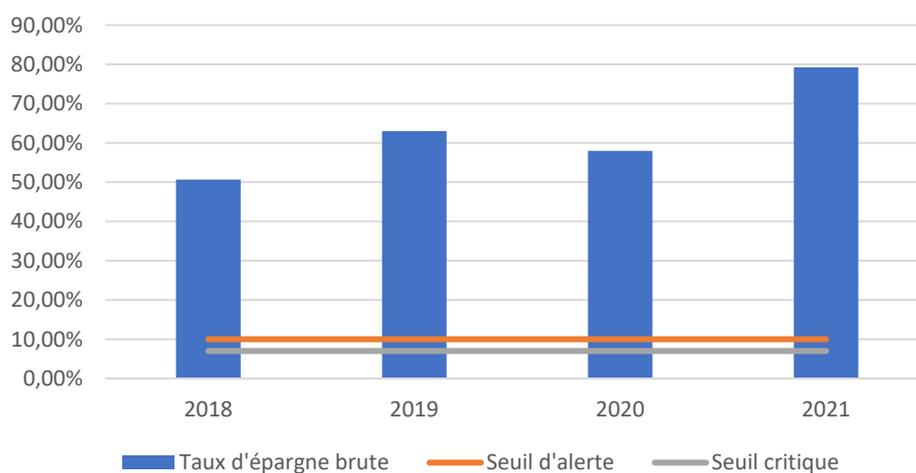
Evolution des niveaux d'épargne du budget DSP assainissement

	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles	1 246 247,49 €	1 870 514,47 €	3 044 109,38 €	2 383 438,76 €
Dépenses réelles	614 996,35 €	691 795,72 €	1 279 184,46 €	495 131,39 €
Epargne brute	631 251,14 €	1 178 718,75 €	1 764 924,92 €	1 888 307,37 €
Taux d'épargne brute	50,65%	63,02%	57,98%	79,23%
Amortissement du capital de la dette	9 361,98 €	9 830,08 €	299 260,39 €	305 455,55 €
Epargne nette	621 889,16 €	1 168 888,67 €	1 465 664,53 €	1 582 851,82 €
Encours de dette	2 895 750,90 €	2 795 520,19 €	4 910 879,03 €	4 306 163,09 €
Capacité de désendettement	4,59	2,37	2,78	2,28

Epargne brute et effet de ciseaux



Taux d'épargne brute et seuil d'alerte



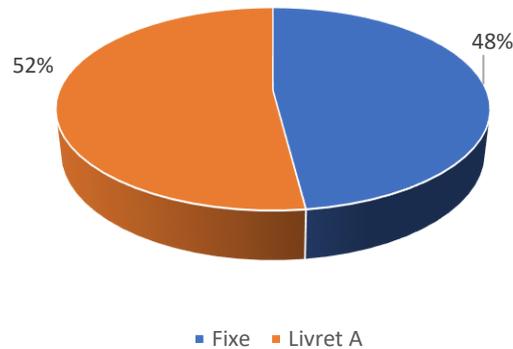
→ En synthèse, l'épargne brute 2021 du budget DSP assainissement augmente traduisant une situation financière très saine et permettant de financer de l'investissement.

5. La dette

Au 31/12/2021, l'encours de dette sur le budget DSP assainissement s'élevait à 4 306 163 €, soit 218,89 €/abonnés.

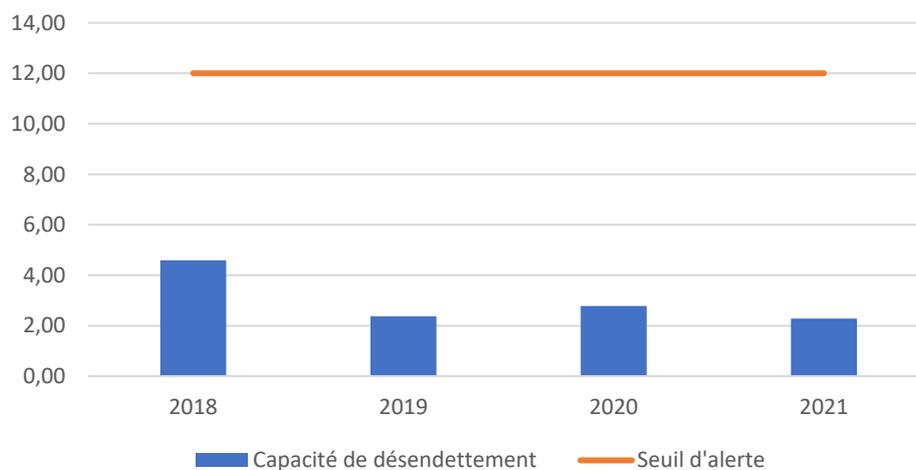
Le profil de la dette est composé de la manière suivante :

Répartition de la dette par type de risque



Son taux moyen est de 3,15% avec une durée de vie moyenne de 13,2 ans. L'ensemble des emprunts du budget DSP assainissement de la CARF sont classés en 1A selon la classification Gissler c'est-à-dire qu'ils ne présentent aucun risque.

Capacité de désendettement



→ En synthèse, la capacité de désendettement de la DSP assainissement est très satisfaisante (2,28 ans) notamment si on la compare à la durée de vie moyenne des emprunts qui est de 13,2 ans.